



libres ensemble

TOUTES ET TOUS, MOBILISONS-NOUS LE 23 MARS

Face à la politique économique et sociale menée par le Gouvernement, en l'absence de réponses satisfaisantes apportées le 15 février par le Président de la République, le 23 mars sera une nouvelle fois l'occasion pour les salariés, du privé comme du public, d'affirmer que d'autres orientations sont nécessaires, justes et possibles.

Ce jour là, dans l'unité interprofessionnelle la plus large, la journée de grève et de manifestations rappellera aussi que, dans un contexte de crise, les services publics sont d'autant plus indispensables.

Nos organisations syndicales de la Fonction publique appellent tous les personnels à se joindre à la mobilisation par la grève et les manifestations.

Ensemble, mobilisons-nous notamment pour :

- ↳ L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, et des créations de postes partout où cela s'avère nécessaire.
- ↳ La résorption de la précarité dans la Fonction publique.
- ↳ Des augmentations salariales assises sur la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat intervenues depuis plusieurs années.
- ↳ Une réforme des retraites prenant en compte l'ensemble des questions, tant pour le Code des pensions que pour le régime général, et notamment, le niveau des retraites, l'emploi, le financement, la pénibilité, la réduction des inégalités et visant à l'amélioration pour tous.
- ↳ Des mesures immédiates pour améliorer les conditions de travail et mettre un terme aux situations de souffrances professionnelles
- ↳ Des évolutions ayant pour but l'intérêt général et les besoins de toute la population sur l'ensemble du territoire, ce qui implique le retrait de plusieurs dispositifs contraires à ces principes dans les trois versants de la Fonction publique.

Nos organisations syndicales exigent l'ouverture immédiate de véritables négociations.

Elles appellent l'ensemble des personnels à se mobiliser massivement le 23 mars pour faire aboutir leurs revendications.

Paris le 23 février 2010

23 mars : Une journée de grève nécessaire !

Le SE-UNSA appelle les personnels à se mettre en grève le 23 mars.

La crise économique n'en finit pas avec ses répercussions en chaîne sur l'emploi, le chômage, les difficultés financières qui en résultent. Le patronat fait le choix de répondre aux demandes des actionnaires au détriment des salariés. Les syndicats lors du sommet social du 15 février ont constaté que sur ces sujets aussi prioritaires, le gouvernement manifestait une grande distance avec les inquiétudes exprimées. Il se limite à l'annonce d'un calendrier de rencontres d'avril à août.

Pourtant, l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques nécessitent des réponses concrètes et rapides.

C'est la première raison qui a poussé l'UNSA à défendre en intersyndicale la nécessité d'une mobilisation en mars.

Ces questions touchent non seulement le secteur privé mais aussi la fonction publique. Alors que ces derniers mois nous ne cessons de dénoncer les attaques subies, le gouvernement persiste à ignorer le malaise des fonctionnaires.

Au contraire après la première salve tirée au nom de la révision générale des politiques publiques (RGPP), la deuxième salve est enclenchée avec la RGPP2. Le gouvernement persiste dans son choix de sacrifier l'existence des services publics et d'en faire une niche d'économie budgétaire. Cette politique est une véritable catastrophe qui va donc modifier rapidement et de façon inéluctable le service rendu aux usagers : présence sur tout le territoire, accès de tous aux services publics. C'est donc pour l'UNSA un autre motif de mobilisation nécessaire.

S'agissant des retraites, le gouvernement a annoncé un calendrier moins serré qu'on ne pouvait le craindre. Un projet de loi devrait être déposé en septembre 2010. Le temps qui nous est imparti doit donc être l'occasion d'un véritable débat autour des enjeux de fond : financement du système par répartition, maintien de la solidarité intergénérationnelle, revenu de remplacement de haut niveau, maintien de l'âge de départ légal à 60 ans... Ces débats ne peuvent faire abstraction des questions de pénibilité mais aussi de la question de l'emploi des seniors.

La problématique spécifique des fonctionnaires doit retenir toute notre attention. De nouvelles attaques sont à craindre.

Faire croire à l'opinion publique qu'un alignement du système public sur le privé (suppression du calcul de la pension sur les 6 derniers mois) profiterait au financement des retraites du privé est une imposture qui ne vise qu'à diviser les salariés du public et du privé.

C'est ensemble, partout en France, dans une action convergente de grève et de manifestation que nous devons nous faire entendre. Le gouvernement qui doit prendre des mesures en faveur de l'emploi, des salaires et pensions, une fiscalité plus juste, des politiques publiques en faveur d'une réelle relance économique.